



Newsletter PRIARTEM n° 38 – Février 2023

Sommaire :

- [Starlink] Les satellites d'Elon Musk de nouveau devant le Conseil d'État
- [5G] Tribune parue dans Reporterre
- [5G] Arrêtons de jeter l'électricité par les fenêtres !
- [EHS] lancement d'une grande étude par l'ANSES
- A écouter, visionner...

2023

Toute l'équipe de PRIARTEM vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Sur le plan individuel, des vœux d'une santé la meilleure possible bien évidemment ; pour la plupart d'entre vous qui souffrez au quotidien à cause des ondes, c'est une préoccupation quotidienne. Des vœux de réussite dans vos combats locaux, contre la dégradation de nos environnements par les technologies sans-fil imposées de toute part – antennes-relais, compteurs communicants, objets connectés, tablettes et wifi à l'école, au travail...

Collectivement, nous devons nous souhaiter de maintenir cette pugnacité qui caractérise PRIARTEM dans sa lutte pour une réelle protection de la population et de l'environnement face aux risques que font peser les technologies sans fil sur nos sociétés : risques sanitaires bien sûr, c'est l'objet premier de l'association, mais également risques pour la démocratie et la justice eu égard aux énormes enjeux financiers et sociétaux qui en découlent.

2022 s'est distinguée par **notre première victoire aussi improbable qu'inédite contre Starlink**, le système d'internet qu'Elon Musk entend imposer au monde entier via une myriade de satellites à basse altitude. Avec Agir pour l'environnement et nos avocats, nous poursuivons ce combat puisque l'ARCEP a repris la décision annulée après une consultation publique de façade et a autorisé une nouvelle station terrestre dans le Sud de la France à Carros (06).

Sur la 5G, si nous avons échoué sur le plan judiciaire, le Conseil d'État ayant validé fin 2020 les attributions des fréquences rendant possible le déploiement massif des antennes, force est de constater que les opérateurs peinent à commercialiser cette nouvelle génération de smartphones. Par ailleurs, **l'incongruité du déploiement de la 5G vis-à-vis des enjeux sociétaux et climatiques** sont chaque jour de plus en plus d'actualité.

Enfin, et c'est **une avancée tout à fait importante** après le [nauffrage de son rapport sur la 5G](#), l'Agence sanitaire française - l'ANSES, a enfin ouvert la question de la **fabrique des valeurs limite d'exposition** pour ne plus la laisser aux seules mains de l'ICNIRP. En 2016, l'ANSES avait déjà mis en cause l'inadéquation de normes actuelles vis-à-vis de la [protection des enfants](#). Puis, l'Agence avait questionné sèchement l'ICNIRP sur les fondements scientifiques de ses nouvelles directives en 2018 – critique qui transparaîtra possiblement vis-à-vis du SCHEER (comité scientifique européen) qui prépare l'adoption au niveau européen de ces nouveaux standards encore plus laxistes pour permettre le plein déploiement de la 5G. Depuis fin 2022, l'ANSES a lancé un [groupe de travail](#) pour mener une expertise sur la construction de valeurs limites d'exposition pour établir une méthode et proposer de nouvelles valeurs.

Après avoir œuvré à la mise en route d'une révision de l'expertise de l'Agence concernant la cancérogénicité des radiofréquences – toujours en cours, nous avons enfin **réussi à faire initier une expertise sur l'impact sur le système nerveux** – l'ANSES n'ayant pu qu'admettre l'importance scientifique et le nombre d'études parues depuis sa dernière expertise de 2013 - mise à jour dont le travail préparatoire sera engagé cette année. 2022 a aussi été marquée par la tenue de la [journée scientifique de l'ANSES](#) sur le thème des radiofréquences, la précédente datant de 2017 – journée à laquelle PRIARTEM a participé en tant qu'invité à la table-ronde de fin de journée. Plusieurs travaux présentés ont montré que les radiofréquences ont un impact sur le vivant avec des effets parfois surprenants et les discussions ont porté sur les pans entiers de recherche qui seraient à mener pour étudier sérieusement l'impact des technologies avant de les diffuser à grande échelle. Mais nous

y reviendrons plus en détail dans la prochaine Lettre de PRIARTEM (à paraître avant l'été, dans l'attente retrouvez la Lettre spéciale 20 ans de PRIARTEM [ici](#)).

Enfin, 2023 s'ouvre sur le **lancement d'une grande étude sur l'EHS par l'ANSES** grâce aux discussions que nous avons pu mener au sein du Comité de dialogue. Si on peut regretter que cette étude ait mis plus de dix ans à voir le jour, on ne peut que se réjouir que l'Agence sanitaire française se soit finalement saisie d'une démarche d'une telle ampleur (150 à 180 volontaires doivent être inclus), qui fera de la France un pays pionnier en la matière. Cette étude ne vise pas à établir ou non un lien de causalité avec les ondes (d'autres études en cours auxquelles nous avons participé sont attendues en 2023) mais à mieux identifier le tableau clinique et les conséquences de l'EHS pour améliorer son diagnostic et la prise en charge médico-sociale des personnes atteintes. Déjà, **les retombées presse de ce lancement sont extrêmement positives** sur l'image des personnes atteintes et pour crédibiliser ce sujet dans les médias, auprès du public et du monde médical.

Ailleurs, nos homologues se lèvent pour combattre les conclusions d'[études biaisées](#), comme en Belgique ou mieux faire connaître l'EHS au grand public par voie de [presse écrite](#) ou [télévisée](#). Une coalition d'associations européennes est par ailleurs en train de se constituer, suite à l'[Initiative Citoyenne Européenne Stop 5G](#), à signer d'urgence si vous ne l'avez pas déjà fait (avant fin février) et à une [réponse conjointe à la consultation du SCHEER](#) sur les valeurs limite d'exposition.

Bref, 2023 promet d'être riche en événements qui feront avancer le dossier « Ondes et santé » malgré un contexte politique peu porteur. Dans tous les cas, nous continuerons d'exiger une politique publique « *Zéro nouveau cas et prise en charge digne des personnes atteintes d'EHS* », et notamment l'application dans la réglementation du principe de précaution ALARA qui doit prévaloir en matière d'exposition de tous.



L'Assemblée générale de PRIARTEM se tiendra cette année encore en visioconférence le **samedi 25 mars 2023**. Réservée aux adhérents, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à renouveler votre cotisation pour 2023 ou à nous rejoindre si vous n'étiez pas adhérent.
Merci d'avance pour votre soutien : [ici](#).

[Starlink] : L'internet par satellites d'Elon Musk de nouveau attaqué devant le Conseil d'État

[3 Août 2022 - Les associations Priartem et Agir pour l'Environnement ont de nouveau saisi le Conseil d'Etat en vue de faire annuler une décision de l'Autorité de régulation des télécommunications autorisant la société Starlink à utiliser des fréquences pour déployer son service d'internet par satellites.](#)

agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT



Faute de consultation publique préalable, le Conseil d'Etat a déjà annulé une première décision de l'ARCEP en avril 2022.

Dans la foulée de cette censure du Conseil d'Etat, l'Arcep a organisé une consultation cosmétique visant à répondre de façon purement formelle à l'injonction de la plus haute juridiction administrative, malgré les menaces économiques, écologiques et sanitaires que font peser cette constellation de satellites.

Ne tenant aucunement compte de la consultation, l'Arcep a adopté la même décision, faisant donc l'objet d'une nouvelle procédure contentieuse des associations.

La constellation de satellites déployée par la société d'Elon Musk fait peser un risque tant du point de vue des libertés individuelles que du point de vue de l'environnement : pollution lumineuse interférant avec l'observation du ciel étoilé, débris spatiaux faisant de l'espace un 8^e continent-poubelle, pollution électromagnétique...

Faute d'évaluation environnementale et sanitaire sérieuse, l'Arcep a accordé à la société Starlink une autorisation précipitée, validant de fait la privatisation du ciel étoilé par le chasseur de l'oiseau bleu de Twitter.

[5G] Tribune parue dans Reporterre : 5G et sobriété, un duo impossible

Le 6 octobre 2022

Les déploiements de la 5G et d'autres technologies numériques progressent au détriment des mesures de sobriété nécessaires face au changement climatique, déplorent les auteurs de cette tribune.

La vie politique actuelle est ainsi faite qu'un sujet pousse l'autre, tel un fil d'actualité de réseau social, nous condamnant à une forme d'amnésie collective et d'impensé généralisé. Se souvient-on qu'il y a deux ans, le 14 septembre 2020, le chef de l'État, s'érigeant en VPR de la 5G, renvoyait toute critique de cette technologie à [une attitude rétrograde digne d'un retour à la lampe à huile](#) ? La 5G était alors présentée comme un progrès qui ne saurait souffrir un quelconque retard dans la course européenne et mondiale à l'innovation et à la compétitivité. Tous ceux qui proposaient d'interroger les usages et les impacts de cette technologie, à la lumière des crises climatiques, environnementales et sanitaires se sont vus affublés du [qualificatif d'« amish »](#).

Auparavant, le chef de l'État avait même purement et simplement « *ghosté* » les propositions de la Convention citoyenne pour le climat relatives au déploiement de la 5G, en [les faisant disparaître](#) comme par magie des propositions qu'il retenait.

Deux ans plus tard, les conséquences à long terme de la pandémie et les tensions d'approvisionnement provoquées par le conflit en Ukraine ont joué un rôle de révélateur implacable sur la fragilité de nos sociétés face à ces crises annoncées de longue date, mais toujours ajournées à l'agenda politique. Notre dépendance à une énergie devenue rare et chère nous interpelle brutalement comme un retour du refoulé. Changement de pied, on nous admoneste désormais sur [« la fin de l'abondance »](#). Après nous avoir enjoint d'allumer la 5G, on nous conseille de [« débrancher son wifi »](#). Comprenez qui pourra...

Malheureusement ce déploiement, préparé discrètement de longue date, a conduit en moins de deux ans à l'installation de quelque [69 418 antennes 5G](#), déployées pour que des clients privilégiés puissent *streamer* en 4K. Une politique de télécommunications et du numérique compatible avec les engagements internationaux de la France en matière de climat pouvait bien attendre, malgré les alertes du Haut Conseil pour le climat ! En décembre 2020, dans [un rapport](#) largement ignoré par les décideurs, celui-ci estimait en effet que [« le déploiement de la 5G risqu\[ait\] d'avoir un effet important sur la consommation d'électricité en France, entre 16 TWh et 40 TWh en 2030, soit entre 5 % et 13 % de la consommation hexagonale d'électricité du résidentiel et de tertiaire »](#).

Retrouvez cette tribune dans le fascicule Reporterre N°4 _ octobre 2022 – Les nouvelles pensées de l'écologie

Stéphien Kerckhove est directeur général d'Agir pour l'environnement ; Sophie Pelletier est présidente de Priartem (Pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques).

[5G et sobriété, un duo impossible \(reporterre.net\)](#)

La 5G est déconnectée des besoins réels du grand public

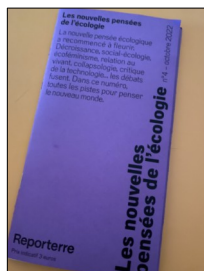
La [sobriété en](#) énergie, en matériaux, en biens... n'est plus pour beaucoup ce mot-valise destiné à différer l'action en matière écologique, mais une réalité quotidienne économique, lorsqu'il s'agit de [payer sa facture d'électricité](#) ou [son paquet de nouilles](#), dont le prix ne cesse d'augmenter. Bon nombre devront se contenter d'avoir encore plus froid que les hivers précédents et que dire des menaces de pénurie et de coupure qui pourraient s'ensuivre ? Les responsables du retour à la lampe à huile ne sont pas à chercher du côté des « *amish* ». Les promesses d'un futur ultraconnecté apparaissent pour ce qu'elles sont : une fuite en avant technologique sans lendemain, déconnectée des besoins réels du plus grand nombre.

D'ailleurs le public ne s'y est pas trompé : à peine 4 millions de cartes SIM compatibles 5G ont été activées depuis le déploiement de ce nouveau standard sur les [80,7 millions](#) que possèdent les Français. Avant même les appels à la sobriété, ce début poussif a révélé ce que l'industrie des télécoms n'osait entrevoir : le meilleur des e-mondes, faits de caméras de vidéosurveillance avec reconnaissance faciale, [de casques de réalité virtuelle et de métavers](#) est loin d'être plébiscité.

[« Une invitation au toujours plus, toujours plus vite à contretemps de l'époque »](#)

Elle pose déjà les bases du déploiement des bandes dites millimétriques en 26 GHz, qui doivent servir aux antennes de grande proximité avec le public et sans doute aussi aux capteurs connectés, dont le déploiement s'effectuera principalement sur le mobilier urbain. Les usages envisagés concernent surtout la [mobilité connectée](#), [l'internet des objets](#), la [ville dite intelligente](#). Une invitation au toujours plus, toujours plus vite à contretemps de l'époque : un [pousse-au-crime climatique](#). Beaucoup ont pris conscience de la gravité de la situation du fait des conséquences tangibles de la rupture des équilibres géopolitiques et des catastrophes aggravées par le dérèglement climatique — incendies, sécheresse, inondations... — qui se sont enchaînées cet été.

Il y a une responsabilité à la fois de cohérence, de justice et d'exemplarité dans l'action publique pour répondre à ces défis du court et du long termes et pour créer l'indispensable adhésion de tous les pans de la société aux changements nécessaires. Le secteur des télécoms et du numérique ne peut s'en affranchir.



[5G] Arrêtons de jeter l'électricité par les fenêtres !

Communiqué du 5 octobre 2022

Trois ans après leur première demande de moratoire sur le déploiement de la 5G, les associations PRIARTEM, Agir pour l'Environnement, soutenues par quatorze associations, alertent sur les projets de déploiement de nouvelles fréquences. Elles réitèrent leur demande d'évaluation de la 5G et sa mise au débat public. Elles réclament en outre un geste immédiat de sobriété numérique, propre à rétablir un semblant de crédibilité de l'État en la matière.

Malgré un début poussif de la 5G, malgré une crise d'approvisionnement en électricité, malgré une crise climatique toujours sans réponse tangible, le monde des télécoms poursuit son projet de monde ultraconnecté, quoi qu'il en coûte et quoi qu'on en dise.

Après avoir conduit à l'installation de près de 70 000 antennes en moins de deux ans, la 5G s'apprête à franchir un nouveau pas dans la course aux fréquences : l'ARCEP, dans une relative discrétion, envisage d'ouvrir des bandes de fréquences totalement inédites. En effet, dans sa réflexion sur les [réseaux du futur](#), l'Autorité de régulation propose de couvrir les zones rurales en 5G avec du 1400MHz et pose déjà les bases du déploiement des bandes dites millimétriques en 26 GHz visant l'internet des objets.

Pourtant, en décembre 2020, dans un rapport largement ignoré par les décideurs, le [Haut Conseil pour le climat](#) estimait en effet que « le déploiement de la 5G risqu[ait] d'avoir un effet important sur la consommation d'électricité en France, entre 16 TWh et 40 TWh en 2030, soit entre 5 % et 13 % de la consommation hexagonale d'électricité du résidentiel et du tertiaire ».

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM précise : « Communiquer par voie hertzienne revient concrètement à consommer de l'électricité pour la diffuser dans l'air sous forme d'ondes électromagnétiques alors que dans beaucoup de cas, on peut communiquer par voie filaire, dix fois moins consommatrice comme la fibre optique. En outre, il s'agit d'une nuisance pour la santé humaine et pour l'environnement qui ne fera qu'augmenter, nos normes d'exposition étant susceptibles, sous l'impulsion des instances européennes, de devenir encore plus laxistes pour permettre le déploiement de la 5G ».

Stephen KERCKHOVE, délégué général d'Agir pour l'environnement poursuit : « Il y a deux ans, on nous traitait de Amish quand on demandait à évaluer la 5G et à la porter au débat public. Aujourd'hui, avec les tensions sur l'énergie, on nous admoneste sur la fin de l'abondance et on nous demande de couper le wifi tout en poursuivant la fuite en avant de la 5G. C'est incohérent et déconnecté des vrais besoins de la population. La 5G c'est d'abord et avant tout fait pour le streaming et la vidéosurveillance, bientôt la reconnaissance faciale ? ».

Aujourd'hui nous demandons, comme nous n'avons eu de cesse de le faire depuis notre demande de moratoire en octobre 2019, à ce que **la 5G dans toutes ses composantes – déjà déployées ou envisagées - soit soumise à une évaluation environnementale, sanitaire et sociale et à un débat public placé dans le cadre de la Commission Nationale du Débat public. Au titre de mesure d'urgence, nous demandons une limitation de la résolution du streaming**, la très haute qualité d'images étant gourmande en transfert de données sans que cette amélioration de la qualité soit généralement perceptible par l'utilisateur, notamment sur des écrans de faible dimension comme les smartphones et écrans utilisés en mobilité.



[EHS] Lancement d'une grande étude par l'ANSES

Communiqué de l'ANSES - Appel à volontaires aux personnes électrohypersensibles

L'Agence lance une étude pour mieux comprendre l'électrohypersensibilité (EHS). Les deux premières régions concernées sont la Bretagne et Rhône-Alpes.

Pourquoi cette étude ? Cette étude vise à mieux connaître les personnes électrohypersensibles, et ainsi renforcer la qualité des recherches scientifiques sur l'électrohypersensibilité et la prise en charge médicale. Elle étend au territoire national une étude de faisabilité réalisée en Bretagne entre 2017 et 2019 qui a permis de produire de nouvelles connaissances en croisant les discours sur le « vécu du quotidien » avec les données médicales.

L'Anses s'est en effet engagée depuis de nombreuses années pour [améliorer la compréhension de l'électrohypersensibilité](#) aux ondes électromagnétiques. Elle est financée par l'Agence dans le cadre de projets exploratoires associés à son [appel à projets de recherche](#) sur les radiofréquences.

Qu'est-ce que cette étude implique ? Cette étude permettra d'aller à la rencontre des personnes électrohypersensibles, et notamment de celles qui ont choisi de s'éloigner voire de s'isoler des sources d'exposition potentielles. Elle est fondée sur la conduite de **3 entretiens successifs** dans un intervalle de quelques semaines : un entretien sociologique, un entretien épidémiologique, un examen médical gratuit qui sera assuré par un médecin d'un Centre régional de pathologies professionnelles et environnementales, unité d'un Centre hospitalier des secteurs géographiques concernées par l'étude. Ces entretiens auront lieu **au domicile** des personnes électrohypersensibles volontaires.

Les premiers secteurs d'enquête concernés sont les Côtes d'Armor et le Finistère, ainsi que l'Ain, l'Isère et le Rhône.

Qui contacter pour y participer ? Cette recherche sur l'électrohypersensibilité est mise en œuvre par deux cabinets d'études mandatés par l'Anses : SEPIA-Santé spécialisé en épidémiologie, santé publique, et santé-environnement (Lorient), Environnement & Société spécialisé en sociologie et anthropologie de la santé (Concarneau).

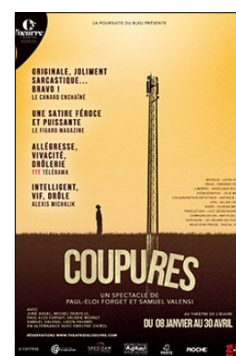
Si vous êtes électrohypersensible et que vous souhaitez vous porter volontaire, ou pour toute question, veuillez contacter SEPIA-Santé : ehs.sepia@gmail.com - 07 88 49 70 73 - 8 mail Jeanne Villepreux Power 56100 Lorient.

Flyer de présentation : [ici](#) - **Retour presse :** [Le Télégramme 1](#), [Le Télégramme 2](#), [Le Dauphiné libéré](#), [L'Alsace](#), [DNA](#), [France Bleue](#), [France 3 Région Bretagne](#), Le Parisien/Aujourd'hui en France Bretagne...

[A écouter, visionner, voir]

Théâtre « Coupure » : En ouverture du débat sur la 5G organisée par la commune de Fontenay-sous-Bois en octobre 2022, la pièce [Coupure](#) a été jouée par la Compagnie [La Poursuite du bleu](#). Nous vous recommandons ce spectacle... éclairant !

A l'affiche du [Théâtre de l'oeuvre](#) à Paris jusqu'au 30 avril.



3ème épisode de Ma vie en mode avion

Après « cet autre burn-out » et « Comment j'ai récupéré mon sommeil », nNos amis belges mettent en ligne une troisième courte vidéo « Bye bye maux de tête », toujours aussi pédagogique et pleine d'humour pour expliquer ce qu'est l'EHS et ce que font les ondes à nos corps, même aux électrosensibles qui s'ignorent. A visionner et partager ! [ici](#)

Chanson MCS / EHS : Toujours pour faire comprendre ces maladies environnementales, en musique cette fois-ci, voici l'excellente chanson « Air ou Hic » de Virginie mis en clip par le dessinateur Flec : [ici](#).



La brèche Nouveau bimestriel papier et numérique, dédié à l'enquête, la Brèche vient de sortir son N°1. Vous y trouverez notamment un dossier sur les ondes électromagnétiques et la téléphonie mobile. Vers le site du journal : [ici](#)

Grands troupeaux La revue Grands Troupeaux Magazine lance un hors-série "Élevage et pollutions électromagnétiques", à sortir courant février. Dans ce 80 pages, retrouvez des témoignages (France, Belgique, USA, Suisse), des conseils d'experts, le combat des pionniers français et belges, le volet judiciaire, les enjeux sanitaires liés au développement de l'éolien off-shore ... Une souscription pour le commander dès présent est en ligne : [ici](#)

Pour adhérer ou renouveler votre cotisation, rendez-vous [ici](#).

La Lettre n°40-41 spéciale 20 ans de PRIARTEM est parue en décembre 2021 : [ici](#)

Retrouvez les précédentes *Lettres* de PRIARTEM [ici](#)

Les précédentes newsletters sont consultables [ici](#)

Dossier 5G sur le site de PRIARTEM : [ici](#)

Dossier Linky sur le site de PRIARTEM : [ici](#)



**PRIARTEM - Boite 64
206 quai de Valmy
75010 PARIS**

Nous contacter : <http://contact.priartem.fr/>
www.priartem.fr
[Chaine Youtube](#)